

SOMMAIRE

EN GARDE! "Le maniement des armes à travers les âges	2
Des échanges fructueux et durables entre le Canton et les Communes !	3
Révision des accès étendus au système Infocar	4
La ComSol vous aide à concilier intérêts énergétiques et patrimoniaux	5
Taxes et émolument communaux sur l'électricité, moteurs de la transition énergétique dans les communes	7
Un nouvel outil d'information est désormais à disposition des communes et des propriétaires fonciers	9
Optimisation du processus de revendication 2019 de l'impôt sur les frontaliers	10
La chronique des marchés publics L'AIMP révisé est sous toit	11

Ont participé à ce numéro :

Tania Bonamy - SSCM - DIS	(tby)
Amandine Miéville - UDD - DTE	(ame)
Emmanuelle Favre - SAN -DTE	(efe)
Philippe Latty - OIT - DIRH	(ply)
Marianne Cornaz - DGF - ACI	(mcz)
Guerric Riedi - CCMP-VD - DIRH	(gri)

OPTIMISER LA RÉPONSE À L'URGENCE, UNE PRIORITÉ POUR LA POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANTON

En 2018, la Direction générale de la santé a lancé un projet ambitieux pour renforcer les soins et l'accompagnement des patients sur leur lieu de vie.

Dans un contexte de vieillissement de la population, qui soumet à rude épreuve la durabilité de notre système de santé, il nous faut sortir de la logique selon laquelle il n'y aurait qu'une seule trajectoire, identique pour tous les patients, qui mènerait forcément d'une situation d'urgence à une hospitalisation.

Nous devons repenser et réorganiser le système de santé, afin d'offrir à chaque patient nécessitant des soins urgents la meilleure réponse à sa situation particulière, en fonction aussi de ses choix et préférences.

Pour cela, il nous faut améliorer la prévention et l'anticipation des situations d'urgence, fournir des alternatives à l'hospitalisation, renforcer la coordination entre les nombreuses prestations déjà existantes, et améliorer la lisibilité du dispositif, tant pour les patients que pour leurs proches.

Offrir la meilleure réponse à une situation donnée, c'est aussi tenir compte des spécificités de chaque région. C'est pourquoi, au printemps 2018, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a mandaté quatre acteurs régionaux pour mettre en œuvre ce projet, en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs médico-sociaux de leur région :

- la Fondation de La Côte (aide et soins à domicile) – région Ouest,
- Unisanté – région Centre,
- le Réseau Santé Nord Broye – région Nord et Broye,
- l'Hôpital Riviera-Chablais – région Est.

Le 14 novembre dernier, j'ai eu le plaisir de participer au deuxième après-midi d'échanges organisé autour de cette « Réponse à l'urgence », au cours duquel chaque mandataire a présenté l'état d'avancement de ses projets. Ceux-ci ont en commun la mise en place d'une réponse en amont des urgences hospitalières, notamment par le biais d'équipes pluridisciplinaires mobiles qui interviennent, sur délégation médicale, sur le lieu de vie.

Si ces résultats sont prometteurs et s'insèrent dans une dynamique positive réjouissante, ils ne doivent pas nous amener à relâcher nos efforts. Au contraire, au vu des défis importants qui nous attendent dans le domaine de la santé, ils doivent nous encourager à poursuivre notre engagement dans ce projet, afin d'optimiser la prise en charge des patients tout en veillant à la durabilité du système.

*Rebecca Ruiz,
Conseillère d'Etat
en charge de la santé et de
l'action sociale*

1. <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-sante-et-de-laction-sociale-dsas/direction-generale-de-la-sante-dgs/projets/news/optimiser-la-reponse-a-lurgence-communautaire-1541149980/>

Comité de rédaction

Corinne Martin, SCL
Secrétariat, SCL

Contact: Service des communes et du logement
Rue Cité-Derrière 17, 1014 Lausanne
Courriel: info.scl@vd.ch